

À vélo avec le gilet jaune et le casque

L'association rochelaise Vélo école sera jeudi au collège Georges-Textier pour former les élèves de cinquième.



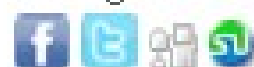
Circuit à vélo vers le complexe du Coi. PHOTO DR

Vélo école (1) n'en est pas à son coup d'essai, puisqu'elle se déplace depuis plusieurs années dans les collèges et écoles de la Communauté d'agglomération de La Rochelle. Former les jeunes à la pratique du vélo en toute sécurité et inculquer le virus de la petite reine aux élèves est son credo. La notoriété croissant, la demande est venue d'établissements scolaires hors communauté d'agglomération, et même de la ville de Rouen...

De nombreuses lacunes

Vélo école est déjà venue au collège les 20 et 21 septembre derniers. Deux jours entiers consacrés à former cinq classes de cinquième pour améliorer leurs compétences à la pratique et à la connaissance du vélo en les formant aux questions de sécurité, explique Philippe Aubert, président, qui ajoute : « D'ailleurs, chacun reçoit un gilet de sécurité qu'il conserve ensuite. » En raison de la grève nationale du jeudi 23, la troisième journée de formation avait été reportée au jeudi 7 octobre, pour achever l'action auprès des 170 collégiens.

Partager



Plus

Saint-
Jean-d'Angély

Charente-
Maritime 

Envoyer à
un ami 

Imprimer 

« C'est une action que nous avons décidée en juin dernier, à la suite du séjour d'intégration scolaire des élèves à Boyardville, l'année dernière. Nous nous sommes aperçus que les 150 élèves emmenés avec le bus de la communauté de communes, en septembre 2009, avaient de nombreuses lacunes et maîtrisaient mal le vélo pour se déplacer durant trois jours sur les routes de l'île d'Oléron », précise Danielle Tallon, principale au collège Georges-Texier.

« Maryse Wiciak, professeur d'EPS, en est la coordonnatrice, aidée d'autres professeurs pour la préparation du séjour sur les matières enseignées (SVT, maths, français, histoire-géographie) et l'élaboration des circuits de découverte. Ces séjours sont un liant important entre les élèves. »

Un séjour financé sur le budget de fonctionnement du collège, au titre du crédit pédagogique, et où le fonds social scolaire permet à certaines familles d'envoyer leurs enfants à un séjour.

Pour l'heure, les élèves vont apprendre la pratique du vélo, la sécurité et l'entretien. À la suite de quoi, ils sauront même réparer un pneu crevé...

(1) Philippe Aubert, président de l'association Vélo école, tél. 06 85 97 85 26, ou www.velo-ecole.org.